

Nos valeurs

Nos valeurs

La Fédération CNOS-FAP, en réponse à l'article 3, lettre c) de la Loi 845/78, en 1989 a élaboré une offre formative spécifique pour répondre à la nécessité de préciser plus clairement l'identité de la Fédération et de donner plus d'efficacité pédagogique à l'action des formateurs, des Centres et de la Fédération dans son ensemble. L'offre est basée sur quatre stratégies clés:

- *La constitution de la Communauté formative.* La Fédération propose la constitution de la Communauté formative en tant que sujet et environnement de formation, en la considérant comme une «tension», un «processus», un «objectif» qui se construit jour après jour. La construction de la communauté est la première étape dans la création d'un travail collaboratif, dans la pleine valorisation des personnes.
- *La qualification éducative et formative du Centre de formation professionnelle.* La Fédération a intérêt à affirmer dans la dimension professionnelle les valeurs éducatives de base (formation de la conscience, développement de la liberté responsable et créative, compétences interpersonnelles, exercice de la responsabilité sociale et politique, éducation à la coexistence civile), dans la perspective d'une formation unitaire et intégrale de la personnalité du travailleur. À cette fin, la Fédération propose des occasions importantes aux jeunes en formation pour s'enrichir de connaissances, attitudes, comportements et compétences opérationnelles compatibles avec l'exercice de la profession et l'offre des expériences pour les guider vers un rôle professionnel.
- *La propension vers une professionnalité fondée sur une culture de travail valide et significative et sur un projet de vie.* Le sujet en formation est soutenu dans ses efforts pour obtenir un sens critique approprié, il est aidé à donner systématiquement à ses expériences et à en chercher sa signification globale dans une vision chrétienne, selon le style et la méthode de Don Bosco. Pour cela, la Fédération vise à humaniser la formation professionnelle et le choix professionnel, à compléter l'expérience de travail avec l'expérience personnelle, à personnaliser le choix et la pratique professionnelle, à intégrer les jeunes dans le monde du travail et dans la société de manière active et participative, dans la perspective d'une culture de responsabilité partagée et de solidarité.
- *L'offre du service d'orientation professionnelle.* Le service d'orientation professionnelle complète l'intervention globale des institutions de formation car il offre une contribution spécifique au niveau psychopédagogique, didactique et sociale en encourageant le développement des attitudes, préférences, intérêts et valeurs.

Au fil des ans, la Fédération CNOS-FAP s'est occupé de mettre à jour l'offre formative grâce à l'élaboration et l'adoption des documents de référence supplémentaires.

En 2007, avec l'adoption du modèle d'organisation en conformité avec le Décret Législatif n. 231 du 8 Juin 2001, le CNOS-FAP a distribué parmi les opérateurs le document intitulé «Codice etico» (Code éthique).